



de

# Senlisse

## Comptes 2012 et Budget 2013 :

Les comptes 2012 de notre commune reflète une gestion rigoureuse et pragmatique.

Le budget de fonctionnement 2012, avec des recettes de 503 557,11 € et des dépenses de 401 109, 63 € présente un excédent de 102 447,48 €.

Les principaux écarts par rapport au budget 2012 s'établissent ainsi :

- les recettes sont supérieures au budget de + 17155 € en raison principalement d'une recette de taxe additionnelle aux droits de mutation supérieure de 15111 € par rapport aux prévisions.
- Les dépenses des opérations réelles sont en économie de 56733 € par rapport aux prévisions.

Les principaux écarts par rapport aux prévisions sont :

- un décalage de la facture de Dampierre concernant l'école maternelle pour 23603 €.
- De vraies économies avec principalement l'entretien de la voirie pour 10841 €, les honoraires pour 2416 €, l'entretien des bâtiments pour 1097 € et les charges de personnel pour 7186 €.

A l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2012 (102 447 €) s'ajoutent les 46 375 € de l'excédent cumulé fin 2011, soit un ex-

cédent cumulé fin 2012 de 148 822 €.

Le budget d'investissement 2012 est essentiellement marqué, comme souvent, par des décalages importants entre les travaux et les subventions liées sur l'année 2013.

Les dépenses 2012 d'investissement se montent à 275 488,07 € dont principalement l'enfouissement pour 127 908,56 € et le contrat rural pour 54 279,62 € (mairie et école).

Les recettes 2012 sont de 332 393,04 € dont 145 512,08 € de subventions d'investissement, 20 430 € de TVA récupérée, 6 305 € de taxe locale d'équipement et 100 000 € d'emprunt contracté fin 2012. Elles comprennent aussi 43 401,96 € d'affectation du résultat de fonctionnement.

L'excédent d'investissement de l'exercice se monte donc à 56 904,97 €.

Compte tenu du déficit cumulé fin 2011 de 48 727,30 €, l'excédent cumulé fin 2012 est de 8 177,67 €. Le compte administratif ainsi présenté a été voté à l'unanimité.

Le budget 2013 se caractérise par la poursuite de l'ambitieux programme d'investissement commencé en 2012.

Tout d'abord il convient de noter

que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition, compte tenu de la conjoncture économique générale et du fait que les bases d'imposition des principales taxes augmentent déjà mécaniquement de 1,8%. Pour les mêmes raisons les tarifs des services publics (périscolaires, cantine, garderie, étude et cimetière) restent inchangés en 2013.

Le budget de fonctionnement 2013 s'établit de la façon suivante :

Avec des recettes de près de 515 000 €, il présente un résultat réel de fonctionnement de + 50 886 €. Il faut noter que ce budget comporte une subvention au budget d'assainissement (nouvellement créé en 2013) de 106 978 €.

Il comporte également un virement à la section d'investissement de 35 364 € inscrit au budget afin de l'équilibrer.

Le budget d'investissement 2013, comme déjà, évoqué se caractérise par la poursuite des grands projets engagés en 2012.

Les dépenses s'établissent à 450 169 €.

Les principaux investissements prévus en 2013 sont :

- enfouissement : 200 126 €
- contrat rural : 127 000 € (mairie, école)
- travaux voirie : 41 500 €

.../...

- logements sociaux : 10 500 €
- église : 11 000 €
- Divers travaux mairie : 33 000 €
- école : 6000 €

Les recettes comprennent principalement :

- remboursement de la TVA : 29 249 €
- taxe locale d'équipement : 13 549 €
- subventions contrat rural : 127 773 €
- subventions enfouissement : 171 968 €

ainsi que des subventions diverses.

Les recettes totales s'élèvent à 384 635 €, auxquelles s'ajoutent :

- affectation des résultats de fonctionnement : 21 991 €
- Virement de la section de fonctionnement : 35 364 €
- Excédent cumulé d'investisse-

ment fin 2012 : 8 177,67 €

Un budget 2013 particulier a été voté pour l'assainissement. Ce budget séparé permettra de mieux suivre les recettes et dépenses liées au projet d'assainissement collectif de notre commune.

La section d'exploitation 2013 présente des dépenses pour un montant de 112 323,92 € dont 100 257,53 € de virement à la section d'investissement.

Les recettes de 112 323,92 € comprennent principalement 106 987,48 € de subvention en provenance du budget communal, la redevance particulière de la Barre et l'amortissement des subventions.

La section d'investissement est caractérisée par des dépenses pour 185 163,94 € dont principalement les études d'assainissement qui seront conduites.

Les recettes dont le total est de

185 163,94 € comprennent principalement les subventions d'investissement pour 60 331 € et le reversement de la TVA pour 5 023,85 €, le virement de la section d'exploitation pour 100 257,53 € et l'amortissement des immobilisations pour 7 620,39 €.

Pour équilibrer ce budget, il est prévu de contracter un emprunt complémentaire de 11 930,77 €, qui vient s'ajouter à celui effectué fin 2012 pour un montant de 100 000 €.

Claude Benmussa

## Fête des voisins

La pluie ininterrompue du 30 mai avait fait craindre le pire pour la traditionnelle fête des voisins mais le 31, même si la température était un peu fraîche, le soleil s'est montré et nous avons pu à nouveau être tous réunis.



Les tables, les bancs et les tentes prêtées par la mairie ont été montées dans la matinée et à partir de 18 h les habitants de Senlisse et de ses hameaux ont envahi la place verte apportant des quiches, des salades, des gâteaux... et même des friandises.

Dans nos vies modernes les occasions de se retrouver sont rares, la fête des voisins est un moment de convivialité et de partage que grands et petits apprécient. Alors à l'année prochaine !

Si vous avez oublié du matériel, n'hésitez pas à me contacter : Denise Martin, 06 84 03 36 90

Denise Martin

### Départ de notre cantonnier :



Patrick Candillon, notre cantonnier (officiellement « adjoint technique territorial ») dont tout le monde connaît sa silhouette ronde perchée sur le tracteur communal, notamment lors des défilés du carnaval de l'école, vient de prendre sa retraite, après plus de 27 ans de services à la commune. Il sera remplacé le 1er juillet par Gilles Huppe, habitant depuis quelques années à Senlisse, où il est marié et père de 2 fillettes. Au revoir Patrick et profite bien de ta retraite ! Bienvenue Gilles et bon courage pour tes nouvelles fonctions !



### Cérémonie du 8 mai 1945



### ETAT-CIVIL : mai

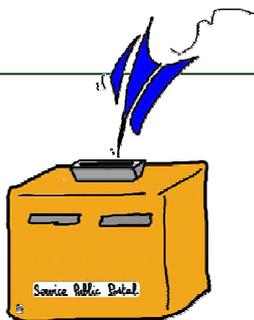
#### Naissance :

Rose et Cerise De Vriendt Marchand,  
le 2 mai

Sincères félicitations aux heureux parents



### Ouverture d'agence postale communale à Cernay :



La mairie de Cernay vient d'ouvrir une agence postale communale qui fonctionne aux heures habituelles d'ouverture

de la mairie :

-lundi et jeudi : 9h-12h et 14h-18h

-mardi : 9h-12h et 14h-19h

-samedi : 9h-12h

A compter du 3 juin, vous pouvez uniquement retirer vos recommandés, colis, chronopost.

A compter du 16 septembre, l'agence postale communale sera officiellement ouverte avec gestion des instances, affranchissement, vente de produits (timbres, colis, enveloppes pré-affranchies)

Il n'y aura pas de gestion financière (pas de retrait d'argent possible).

### Carnaval de l'école



Le 6 avril 2013 et pour la première fois, les écoles de Senlisse et Dampierre ont organisé le carnaval ensemble et après le traditionnel défilé dans les rues du village, elles se sont retrouvées au champ de foire pour brûler les bonshommes hiver. Cette année le thème était les grandes découvertes et notamment Copernic et Galilée. Le soleil était présent en ce samedi matin, enfants, parents et enseignants ont ensuite rejoint le buffet où gâteaux et boissons ont été les bienvenus. Merci aux bénévoles et aux enseignantes pour cet agréable moment.



Au nom de l'association pour laquelle elle tricote, Claudine Guéneac remercie toutes les personnes qui lui ont apporté de la laine. Les aiguilles ne connaissent pas le repos et les enfants défavorisés seront gâtés.





### Club Vermeil :

Le temps humide et froid de ce printemps a épargné la sortie du club vermeil du 16 mai dernier. La matinée a été consacrée à la visite du jardin de Claude Monet à Giverny. Les nymphéas n'étaient pas encore en fleurs mais les azalées, rhododendrons et tulipes rivalisaient d'éclatantes couleurs.



La pose du midi se fit à Poses dans l'Eure. Le restaurant au bord de la Seine était très agréable et le repas excellent. Puis se fut l'embarquement à bord du "Guillaume le conquérant" pour une croisière de plus de deux heures sur la Seine dans un paysage reposant et très beau. Au retour, notre sympathique chauffeur nous a fait la surprise d'un arrêt sur les hauteurs des Andelys près de Château-Gaillard d'où nous avons pu admirer le superbe panorama sur le village et la boucle de la Seine.

### ORGUE de SENLISSE

**Le dimanche 9 juin à 18 h**

**Le Duo "l'Heure Exquise"** composé des mezzo sopranos **Anne GOTKOVSKY** et **Emmanuelle BISCARA**, toutes deux du célèbre ensemble vocal **ACCENTUS**, accompagnées à l'accordéon par **Michel GLASKO**, nous ont « réchauffés » avec des mélodies russes, espagnoles et françaises en finissant sur des notes de Jazz.

Ils ont été chaudement applaudis par un public nombreux de connaisseurs.

PROCHAINS CONCERTS :

**FESTIVAL d'Automne "piano et cordes"**  
les 27, 28 et 29 septembre avec les programmes suivants:

- Le Vendredi 27 septembre à 20 h30

*Juliette CIESLA au piano et Veronika SCHREIBER au violon, nous joueront du Bach et du Fauré.*

- Le Samedi 28 septembre à 19 h 00

*ROMANO au violon et Diana BALOGH au piano, nous joueront des oeuvres de compositeurs d'Europe Centrale.*

- Le dimanche 29 septembre à 18 h 00

*Blandine DUMAY au Piano, Patricia NEELS au violoncelle et Veronika SCHREIBER au violon, nous interpréteront des oeuvres de compositeurs classiques et romantiques.*

Mairie de Senlisse

Tel : 01.30.52.50.71 Fax : 01.30.47.50.96

Mail : [mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:mairie.senlisse@wanadoo.fr)

Site : [www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)

Ouverture : mercredi 16h-18h, samedi 10h-12h

Directeur de publication : J. FIDELLE

Rédaction : la Commission Communication.

